

Le gouvernement annonce une "surveillance renforcée des établissements..."

7-9 minutes

Les établissements scolaires vont faire l'objet d'une "surveillance renforcée" compte tenu de l'apparition d'un variant du Covid-19 sur le territoire métropolitain, annonce Olivier Véran le 7 janvier 2021. Les modalités de cette surveillance seront précisées par Jean-Michel Blanquer, indique le ministre de la Santé. La fermeture des écoles sera envisagée qu'en "dernier recours". Lors d'une réunion avec les syndicats, qui demandent une meilleure anticipation de la situation sanitaire, le MEN a indiqué que d'éventuels aménagements pour le baccalauréat 2021 pourraient être annoncés fin janvier.



Le Premier ministre Jean Castex lors de sa conférence de presse du 7 janvier 2021 Droits réservés - DR - Gouvernement

Les écoles et établissements scolaires vont faire l'objet d'une "surveillance renforcée" alors qu'un nouveau virus, variant du Covid-19, circule en France, indique Olivier Véran lors d'un point presse organisé le 7 janvier 2021. Les modalités de cette surveillance accrue seront détaillées par Jean-Michel Blanquer, précise le ministre de la Santé.

La situation épidémiologique et l'apparition de clusters dans les établissements d'enseignement fait l'objet d'un suivi quotidien, assure pour sa part le Premier ministre, Jean Castex. Interrogé sur l'hypothèse d'une fermeture des écoles, le Premier ministre estime que cela ne doit être envisagé qu'en "dernier recours". "Il faudrait

vraiment que la situation soit gravissime", souligne-t-il.

"Renforcer les tests dans les établissements"

En outre, il a également été décidé de "renforcer les tests dans les établissements", fait savoir Jean Castex. Cette "montée en charge des tests, notamment dans les lycées" sera présentée par le ministre chargé de l'éducation, a-t-il ajouté. Il ressort d'une campagne de tests antigéniques organisée dans les lycées courant novembre un taux de positivité "faible", d'environ 0,3 %, selon le MEN ([lire sur AEF info](#)). Fin 2020, ce taux se situait entre 5 et 6 % dans les lycées de la région Aura ([lire sur AEF info](#)) ; il était jugé "très faible" en Île-de-France ([lire sur AEF info](#)).

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé qu'une dizaine de départements pourraient voir l'heure du couvre-feu avancée de 20 heures à 18 heures, à l'instar de ce qui a été décidé pour 15 départements ([lire sur AEF info](#)). Une décision sur ce point est attendue le 8 janvier. Le prochain point sur la situation sanitaire est prévu pour le 20 janvier, au plus tard.

L'enseignement hybride au lycée toujours en vigueur

Lors de sa dernière allocution consacrée à la crise sanitaire, fin novembre, Emmanuel Macron avait indiqué que les lycées pourraient "pleinement" rouvrir "autour du 20 janvier" ([lire sur AEF info](#)). Lors du point presse de ce 7 janvier, le gouvernement ne s'est pas exprimé sur ce sujet.

Depuis le second confinement et le renforcement du protocole sanitaire visant à limiter le brassage des élèves dans l'enceinte des établissements scolaires, environ 30 % des lycées ont maintenu un présentiel à 100 % tandis que près de 70 % appliquent un plan de continuité pédagogique ([lire sur AEF info](#)).

Regrettant le manque de "cadrage national" dans cette possibilité laissée aux lycées de s'organiser en demi-groupes, ce qui "contribue à creuser les inégalités", le Snes-FSU, expliquait-il dans un [communiqué](#) du 6 janvier, aurait souhaité la limitation du brassage des élèves en collège. L'Unsa aurait voulu qu'elle soit "autorisée en collège lorsque les équipes le demandent", indique son secrétaire général, Frédéric Marchand.

Des syndicats veulent une meilleure anticipation

En début d'après-midi, ce 7 janvier, les organisations syndicales des personnels de l'Éducation nationale étaient reçues par le MEN afin de faire un point sur la situation sanitaire. Les syndicats ont demandé une meilleure anticipation de la part du ministère en cas de dégradation de la situation sanitaire. "Il faut anticiper toutes les hypothèses", revendique Sophie Vénétiay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU.

Dans un communiqué du 7 janvier, la [FSU](#) déplore que "Jean Michel Blanquer affiche beaucoup d'intentions mais se soucie peu des moyens pour les mettre en œuvre : aucune politique de tests à grande échelle, d'isolement des personnels et élèves positifs ou cas-contact, d'aération renforcée des salles, etc."

Des annonces sur le bac la 3e semaine de janvier

De son côté, Frédéric Marchand (Unsa) veut "plus d'informations, de clarté, et non pas d'annonces qui partent dans tous les sens". Jean-Rémi Girard, président du [Snalc](#), "demande d'anticiper une éventuelle hausse des cas qui pourrait se produire, afin qu'on n'invente pas les choses au dernier moment. Il s'agit donc de prévoir une éventuelle généralisation des organisations hybrides, y compris en collège. Le ministère pourrait demander aux établissements de prévoir ce type d'organisation", propose-t-il.

Par ailleurs, le ministère aurait indiqué que des annonces sur l'organisation du baccalauréat seraient faites lors de la troisième semaine de janvier ([lire sur AEF info](#)). La question des épreuves de spécialité - maintien en mars, report en juin ou annulation - devrait être évoquée.

Vaccination des personnels pas avant avril ?

Lors de cette réunion, il a également été question de la vaccination ([lire sur AEF info](#)). Le ministère aurait indiqué, que, à l'heure actuelle, la vaccination des personnels de l'Éducation nationale, prioritaires au sein de la 3e phase, est prévue à partir de début avril. Dans plusieurs médias, depuis la rentrée, Jean-Michel Blanquer avait indiqué souhaiter qu'elle débute en mars.

Une priorisation parmi ces personnels pourrait être décidée, en permettant notamment aux personnels devant élèves de se faire vacciner plus tôt. Les vaccins n'ayant pas été testés, pour le moment, sur des personnes âgées de moins de 18 ans, les élèves ne font pas partie des populations pouvant se faire vacciner.

Aussi, le ministère aurait affirmé que les campagnes de tests allaient se généraliser dans les lieux où apparaissent des clusters. Une "accélération" de ces campagnes pourrait avoir lieu dès la semaine prochaine.

D'après une récente étude de l'Institut Pasteur, avoir un enfant scolarisé représente un sur-risque d'infection à la Covid-19 ([lire sur AEF info](#)). Pour autant, la France fait partie des rares pays européens à maintenir ses établissements scolaires ouverts en ce début d'année ([lire sur AEF info](#)), après qu'a été toléré, fin 2020, un départ anticipé des élèves dans la perspective de Noël ([lire sur AEF info](#)).

Les avis de scientifiques divergent sur la question des écoles.

Certains, à l'instar d'Antoine Flahault, plaident pour leur fermeture. "Ne rouvrons pas les écoles début janvier", défend le directeur de l'institut de santé globale. Reconnaisant que "l'ouverture des écoles est un sujet sensible et complexe", Yazdan Yazdanpanam suggère que leur fermeture, pendant les vacances de Noël "a sans doute contribué à éviter un rebond généralisé". Et s'il y a "sans doute des contaminations dans les écoles", le chef du département des maladies infectieuses à l'hôpital Bichat et membre du conseil scientifique juge, dans Le Figaro du 4 janvier, que leur nombre est "maîtrisable".